

## AUTRES SERVICES

- Service d'Aide à Domicile (SAD)
- Service À la Personne (SAP)
- Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)
- Service de Portage de Repas (SPR)
- Le Service Bricolage et Jardinage (SBJ)
- Service d'Aide à la Mobilité (SAM)
- Services Annexes (SA)

## QUELS AVANTAGES POUR VOS PATIENTS ?

- Raccourcir le temps d'hospitalisation
- Intégration possible de son infirmier libéral
- Éviter le placement en maison de repos/retraite, EHPAD
- Soins réalisés à domicile
- Prise en charge à 100% par la CPAM



## PRISE EN CHARGE

- + Sur prescription médicale.
- + Visite d'évaluation par l'IDEC.

## Nous contacter

SSIAD  
JOIE DE  
VIVRE

☎ 04 42 95 77 43

✉ [ssiad.joiedevivre@adar-provence.com](mailto:ssiad.joiedevivre@adar-provence.com)

SSIAD  
ARCOLE

☎ 04 42 95 28 70

✉ [ssiad.arcole@adar-provence.com](mailto:ssiad.arcole@adar-provence.com)

## Siège social - ADAR Provence

📍 300 Chemin de la Croix Verte - CS 80375  
13097 Aix en Provence cedex 02

☎ 04 42 95 28 68

🌐 [www.adar-provence.com/fr](http://www.adar-provence.com/fr)

## Service de Soins Infirmiers À Domicile



COORDINATION  
PRISE EN  
CHARGE

SOINS  
INFIRMIERS

Service d'aide et  
d'accompagnement à domicile



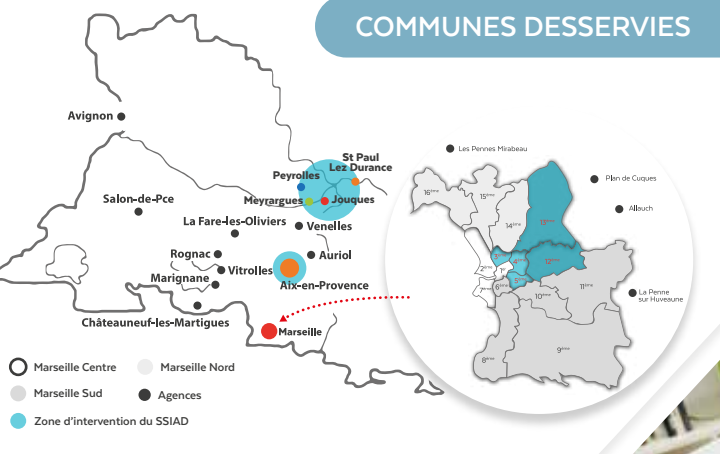


**SSIID**  
JOIE DE VIVRE

**SSIID**  
ARCOLE

## PRÉSENTATION

- Service de soins infirmiers à domicile.
- Composition : IDEC - IDE - AS - Pédicure - Ergothérapeute qui interviennent 7j/7.
- Les communes concernées :
  - Aix en Provence
  - Jouques
  - Meyrargues
  - Peyrolles
  - St Paul Lez Durance
  - Marseille (3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements)
- Auprès des personnes âgées en perte d'autonomie liée au vieillissement et/ou une pathologie chronique.



## OBJECTIFS

- Prévenir la perte d'autonomie.
- Éviter l'hospitalisation.
- Faciliter et organiser le retour à domicile.
- Retarder l'entrée en établissement d'hébergement.
- Prendre soin de vos patients.



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Âge : le SSIAD ADAR prend en charge les personnes âgées de plus de 60 ans.
- Sur prescription du médecin généraliste.
- GIR entre 1 et 4.
- Minimum 3 passages par semaine, pour des soins d'hygiène.



## QUELS TYPES DE SOINS ?

### Soins de nursing

- hygiène
- confort

### Soins de prévention

- chute
- escarres
- alimentation
- autonomie

### Soins de surveillance

- poids
- pouls
- tension

### Soins techniques

- mise en place d'un traitement
- pansements
- prise de médicaments



\*Liste non exhaustive de soins proposés

## AUTRES SOINS



Prise en charge psychologique



Pédicure (essentiellement pour les diabétiques)



Ergothérapie



Convention avec les professionnels agréés.